



Collectif stop Tafta Aix-Salon-Gardanne

Aix-en-provence vote à l'unanimité contre TAFTA

Par le collectif stop Tafta Aix-Salon-Gardanne (février 2016)



Après Martigues, Gardanne, Grans et le Conseil Régional, Aix-en-Provence s'est prononcée le 15 décembre 2015 contre le projet de Traité Transatlantique (TAFTA ou TTIP), à l'unanimité de son conseil municipal. La motion a été présentée par la maire LR Maryse Joissains Masini. Le travail de notre collectif a porté ses fruits.

Le collectif, après de nombreuses manifestations pour alerter la population et les pouvoirs publics, a rencontré la Maire et d'autres élus de la majorité municipale d'une manière informelle, début octobre, pour leur demander de prendre position contre Tafta. Par ailleurs, le groupe d'opposition municipale « *Démocratie pour Aix* » dont un de ses élus, Hervé Guerrera, est membre du collectif Stop Tafta, est intervenu plusieurs fois au Conseil municipal. Ce travail a porté ses fruits puisque, lors du conseil municipal du 15 décembre, Maryse Joissains Masini, maire d'Aix, a présenté à la majorité et à l'opposition une motion relative au projet d'accord de libre échange négocié entre l'Union européenne et les États-Unis, connu sous l'appellation de TAFTA (*TransAtlantic Free Trade Agreement*) ou TTIP (*Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement*). Selon la délibération, Tafta « *serait applicable aux États mais aussi aux collectivités territoriales entraînant un changement de fonctionnement de notre société, et ce en l'absence de débat démocratique.* »

La Maire s'est dit très opposée à « *la globalisation qui va déchoir les plus modestes mais aussi les classes moyennes* » et à un projet où « *la ville d'Aix-en-Provence serait impactée par la signature du traité par les risques encourus d'évolution des marchés publics liés notamment à la gestion de l'eau, du transport ou du secteur social.* »

Dans un communiqué de presse ultérieur, la mairie explique : « *pour ne citer qu'un exemple, si le TAFTA devait entrer en application, les USA pourraient déverser leur maïs OGM sur l'Europe, et cette dernière n'aurait pas le moindre moyen de s'y opposer ; d'ailleurs, le traité prévoit un tribunal arbitral devant lequel les sociétés multinationales pourraient poursuivre les Etats qui refusent leurs produits.* »

Le rapport au conseil municipal poursuit « *il convient de s'opposer à ce traité au nom de la défense des petites et moyennes entreprises qui risquent d'être étouffées par les grands groupes pour ensuite disparaître* ».

Le rapport demande « *le report des négociations sur le TTIP du fait de l'absence de contrôle démocratique et de débat public sur les tractations en cours* », ainsi que « *l'ouverture d'un débat national devant le parlement impliquant les collectivités locales ainsi qu'un débat européen sur les conséquences d'un tel accord...* » Il réclame « *l'intervention de l'Association des Maires de France sur le sujet.* »

La motion a été votée à l'unanimité des élus.



La position du collectif Stop Tafta Aix-Salon-Gardanne

Le collectif Stop Tafta Aix-Salon-Gardanne apprécie la position unanime du Conseil municipal et l'idée selon laquelle l'Association des maires de France soit saisie du sujet. Il regrette cependant que la ville ne se soit pas encore déclarée *hors Tafta* et n'ait pas mis en cause, dans sa délibération, le *mécanisme de différends investisseur-Etat* qui permet à une transnationale d'attaquer un Etat dont les décisions porteraient atteinte à ses profits, même si elle y fait référence dans le communiqué de presse ultérieur.

La délibération du Conseil ne remet pas en cause, non plus, le *conseil de coopération réglementaire*, composé d'experts, qui ferait le suivi de l'accord après signature et passerait au crible toutes les législations et réglementations publiques avant qu'ils ne soient soumis aux élus.

Elle ne fait pas allusion aux conséquences désastreuses de la suppression ou diminution des droits de douane pour l'agriculture. Enfin, elle ne fait aucune référence à l'impact du projet de Traité sur le climat.

Malgré tout, le collectif estime que la délibération du Conseil municipal va dans le bon sens et constitue une première étape dans la lutte contre Tafta.

stoptafata.aix.salon.gardanne@gmail.com